

MAIRIE DE BRIE - 16590**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL****Nombre de conseillers**

En exercice : 27

Présents : 27

Procurations : 0

Votants : 27

L'an deux mil vingt six

Le : **6 juillet 2026**

Le Conseil Municipal de la commune de BRIE – 16590 –

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de **M. Michel BUISSON**, Maire.Date de la convocation du Conseil Municipal : **30 juin 2026****OBJET : D2026-6-14**Demande de subvention
auprès de l'Europe au titre du
FEDER – Maison de santé**Présents :** BIRAUD Christelle ; BOURGADE L ; BUISSON M ; CHAUSSAT C ; CORNELIUS M
DEZIER D ; DULAIS N ; FORESTIER-BRUN F ; GAUDILLERE M ; GERACI F ; GOYAUD E ;
GUERIN S ; HIMMONET P-V ; JOUANNET J ; LILLAUD J ; MASSON G ; MOREAU E ;
MOREAU J ; NARDOU JP ; ROUHIER D ; SOULARD D ; URBAJTEL P ; VANNIER S ;
VERRIERE M ; VIEUILLE R ; THOS F ; VRIET L**Secrétaire de séance :** Pierre-Vincent HIMONNET

La commune de Brie a un projet de construction de maison médicale afin de répondre aux nécessités locales. Le coût total prévisionnel de cet équipement s'élevant à 1 211 892 € TTC soit 1 009 910 € HT, la commune souhaite solliciter ses partenaires et notamment l'Europe au titre du FEDER pour obtenir des financements.

Tableau de financement

ORIGINE	MONTANT SUBVENTIONNABLE	SUBVENTION DEMANDEE/ACQUISE	POURCENTAGE (arrondi)
Etat : DETR	1 009 910 €	200 000 € *	19,80 %
Conseil Départemental	1 009 910 €	100 000 €	9,90 %
Europe : FEDER	1 009 910 €	100 000 €	9,90 %
Commune :		609 910 €	60,39 %
Emprunt		600 000 €	
Autofinancement		9 910 €	
TOTAL			

(*) Subvention accordée pour une première tranche de travaux s'élevant à 731 000 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres votants, adopte le plan de financement et autorise Monsieur le Maire à déposer une demande de subvention auprès de l'Europe au titre du FEDER pour le financement de la maison médicale.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture

Le :

Publié ou Notifié

Le :

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Affiché le 9 juillet 2026

Pour copie conforme :

En Mairie, le 9 juillet 2026

Le Maire,

Michel BUISSON